



Nettoyage Propreté :

Salaires pour les invisibles de la propreté : Un patronat fantôme

Au terme de la troisième négociation des salaires minimaux pour les 550 000 salariés de la propreté, les deux premières ayant abouti chacune à un accord dont la FEETS-FO est signataire, le patronat du secteur (FEP et SNPRO) n'est pas au rendez-vous et tergiverse.

Les salariés du secteur sont les premiers à subir l'inflation qui touche les biens de première nécessité représentant l'essentiel de leur consommation. A ce titre, il est primordial qu'ils puissent obtenir une revalorisation conforme au minimum de leurs besoins. Or, actuellement dans un secteur où le plus grand nombre est à une rémunération de l'ordre de 600 euros par mois, la misère s'installe !

Pour la FEETS-FO, il est donc primordial que d'une part, l'évolution du SMIC soit intégralement répercutée sur les minimaux et que l'indemnité de transport soit nettement revalorisée. C'est à ce titre, que la FEETS-FO comme l'ensemble des organisations syndicales du secteur ont revendiqué une nouvelle augmentation de 3,2% portant le premier niveau d'AS1 à 11,18 euros de l'heure alors que le patronat proposait 11,12 euros de l'heure.

La FEETS-FO déplore que la partie patronale ait refusé d'aller plus loin dans ses propositions, l'écart n'étant que de 0,06 euros et ce d'autant plus au regard des profits importants réalisés par les entreprises du secteur durant la crise sanitaire fort de l'investissement des salariés pour mettre en œuvre les mesures de nettoyage appropriées pour lutter contre le COVID.

La FEETS-FO exige un retour immédiat à la table des négociations du patronat avec un mandat pour aboutir à un compromis sur la base de ses revendications. 6 centimes en plus c'est largement possible pour des entreprises qui brassent des millions d'euros à longueur d'année.

Paris, le 11 mai 2022

Contacts : Zaïnîl NIZARALY, Secrétaire Général, 07 84 26 73 06

Nadia JACQUOT, Secrétaire fédérale, 06 43 90 83 14